



Remise du Prix de l'Institut Français de la Mer à Annick GIRARDIN Mercredi 19 février 2025

Depuis plus de 20 ans, le Prix de l'Institut Français de la Mer est décerné « à une personne physique reconnue pour son action en faveur de la connaissance, de la protection, du développement ou du rayonnement de la mer ou des activités marines. »

Le Prix 2024, attribué en décembre dernier à Annick Girardin lui a été remis le mercredi 19 février 2025 à l'occasion d'une amicale cérémonie en présence de nombreux amis de la lauréate et de l'Institut.

A l'occasion de cette remise de ce Prix, le Président de l'IFM, Eudes Riblier, a retracé la carrière d'Annick Girardin et rappelé son engagement permanent en faveur de l'océan et des activités marines, enracinés dans sa vie à Saint Pierre et Miquelon.

Rappelant que les candidatures au Prix « sont examinées en particulier à la lumière des valeurs traditionnelles du monde maritime : humilité et solidarité, courage et endurance, simplicité et vérité, responsabilité », il a souligné qu'Annick Girardin a acquis le respect et l'estime de tous les acteurs du monde maritime alors que, dans ses fonctions ministérielles, elle a affronté de nombreuses crises : climatiques, Brexit, carburants, pavillon, formation des gens de mer.

Il a conclu en se réjouissant que le Prix de l'Institut Français de la Mer soit attribué pour la première fois un ancien ou une ancienne ministre, pour ses actions réalisées en particulier dans le cadre de ses fonctions : « Au travers vous, c'est l'engagement sincère de tous nos élus pour le bien commun, que notre Jury a choisi de relever. Cet engagement républicain si souvent critiqué, brocardé, vilipendé mais si essentiel à notre démocratie ».

Dans sa réponse, Annick Girardin a remercié tous ceux qui l'ont accompagnée et l'accompagnent dans ses engagements en faveur de l'océan.

Elle a dit sa fierté de venir à la suite à de personnes qu'elle a connues et appréciées tels le Père Jaouen, Pierre-Georges Dachicourt, Gérard Petipas, Catherine Chabaud ou Vincent Campredon.

Elle a souligné, parmi ses engagements actuels, celui en faveur de la souveraineté numérique de notre pays au travers en particulier de la création d'un câble sous-marin souverain porté par la France et l'Europe .

Ella a insisté sur la nécessité de redonner aux Français la fierté d'être un pays de la mer, en métropole comme dans tous les territoires ultramarins : cette fierté partagée qui est le ciment de notre unité.

INSTITUT FRANÇAIS DE LA MER

association reconnue d'utilité publique – décret du 15 juin 1979

47, rue de Monceau – 75008 Paris – Tél. : 01 53 89 52 08 – association.assifm@sfr.fr - <http://ifmer.org>